



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 3 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Mercredi 9 septembre 2020 à 20 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Lotissement « Les Hauts du Stivel » : permis d'aménager modificatif
- 2- Voies douces : Plan de relance du Département et DSIL
- 3- Voies douces : Maîtrise d'œuvre et travaux
- 4- Programme Alvéole stationnement vélo
- 5- SDE : Rénovation éclairage public
- 6- Acquisition de buts de foot
- 7- Décisions modificatives budgétaires
- 8- Désignation du membre de la CLECT
- 9- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Gervais EGAULT.**